

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° II-2196

présenté par
Mme Goulet

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Inclusion sociale et protection des personnes	0	0
Handicap et dépendance	0	5 000 000
Égalité entre les femmes et les hommes	5 000 000	0
Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales	0	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise au renforcement de l'action 25 du programme 137.

L'abondement de cette action vise à permettre d'impulser un dynamique en matière de prévention de la prostitution des mineurs

Cet amendement minore de 5 millions d'euros en AE et en CP l'action 12 " Allocations et aides en faveur des personnes handicapées" du programme 157 "handicap et dépendance" et abonde de 5 million d'euros en AE et CP l'action 25 "Prévention et lutte contre les violences et la prostitution" du programme 137 "Egalité entre les femmes et les hommes".